N° 2600. — IXme Année. 5 cts. Le Numéro 5 cts. Jeudi 6 Juin 1889.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux: 2, Rue du Marché 2.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES

Imp. Courvoisier, rue du Marché 2,
La Chaux-de-Fonds
et rue du Collège 309, Locle.

Du 1er Juin 1889 — GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS — Du 1er Juin 1889

Arrivées de	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle	5 22	7 45	9 21	11 57	1 52	3 47	5 47	8 31	11 —
Morteau	—	—	9 21	—	—	3 47	—	8 31	11 —
Besançon	—	—	9 21	—	—	3 47	—	—	11 —
Neuchâtel	—	7 43	9 29	—	2 01	—	5 57	*9 29	9 52
Genève	—	—	9 29	—	2 01	—	5 57	9 29	9 52
Bienne	—	8 32	11 20	12 10	3 20	5 05	6 45	9 45	—
Berne	—	—	11 20	12 10	3 20	5 05	6 45	9 45	—
Bâle	—	—	11 20	12 10	3 20	—	6 45	9 45	—

*) Dimanche et fêtes.

Départ pr	m.	m.	m.	s.	m.	s.	s.	c.	s.
Locle	3 50	6 20	7 55	9 40	12 17	2 10	4 25	6 07	10 —
Morteau	3 50	—	—	9 40	—	—	4 25	6 07	—
Besançon	3 50	—	—	9 40	—	—	4 25	—	—
Neuchâtel	5 32	—	9 29	—	*12 15	2 01	5 57	8 41	—
Genève	5 32	—	9 29	—	12 15	2 01	—	—	—
Bienne	5 38	8 32	10 —	—	12 30	2 42	3 50	6 45	—
Berne	5 38	8 32	10 —	—	—	2 42	3 50	6 45	—
Bâle	5 38	8 32	—	—	12 30	—	3 50	—	—

*) Dimanche et fêtes.

PRIX D'ABONNEMENT: franco pr la Suisse
1 an, 10 fr.; 6 mois, 5 fr. 50;
3 mois, 3 fr.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— MERCREDI 5 JUIN 1889 —

La Chaux-de-Fonds

Association démocratique-libérale et Cercle Montagnard. — Assemblée générale extraordinaire, mercredi 5, à 8 ½ du soir, au Cercle. — Elections complémentaires au Grand Conseil.

Intimité. — Assemblée générale, mercredi 5, à 8 h. du soir, au local.

L'Espoir. — Assemblée du Comité, mercredi 5, à 8 ½ h. du soir, au local.

Chœur mixte catholique national. — Répétition générale, mercredi 5, à 8 h. du soir, au local.

Société d'escrime. — Assaut, mercredi 5, à 8 ½ h. du soir, au local.

Concordia. — Gesangstunde, Mittwoch den 5., Abends 8 ½ Uhr, Café de la Croix-Blanche.

Club des Dérame-tot. — Réunion, mercredi 5, à 8 ¾ h. du soir, au local.

La Rûche. — Assemblée générale, mercredi 5, à 8¾ h. précises du soir, au local.

Fanfare Montagnarde. — Répétition générale, mercredi 5, à 8 ¼ h. du soir, au local.

Café du Casino. — Concerts donnés par la troupe Antonio, mercredi 5 et jours suivants, dès 8 h. du soir.

Union chrétienne des jeunes gens (Beau-Site). — Jeudi 6, à 8 ½ h. du soir. Causerie de M. Pettavel.

Grütli (sections allemande et romande). — Assemblée générale, jeudi 6, à 8 ½ h. du soir, au local (Café de la Croix d'Or).

Assemblée radicale. — Tous les citoyens radicaux sont convoqués pour jeudi 6, à 8 ½ h. du soir, au Casino. — Elections complémentaires.

Société de gymnastique d'hommes. — Exercices, jeudi 6, à 8 ½ h. du soir, à la grande Halle.

Union Chorale. — Répétition générale, jeudi 6, à 8 ½ h. du soir, au Café de la Croix-Blanche.

Helvetia (Groupe de chanteurs du Cercle Montagnard). — Répétition, jeudi 6, à 8 ½ h. du soir, au local.

Orchestre Sainte-Cécile. — Répétition, jeudi 6, à 8 ½ h. du soir, au local.

L'organisation légale des syndicats professionnels

La notion du syndicat professionnel dérive de cette conception économique, qu'il existe une solidarité effective entre les intérêts de toutes les personnes exerçant la même profession ; c'est-à-dire qu'à côté de l'intérêt individuel de chacune d'elles, qui trouve sa satisfaction dans le talent, l'intelligence, l'habileté manuelle de l'individu, en lui procurant, dans la mesure où il les possède, un avantage sur ses concurrents, il existe un intérêt commun à maintenir le prix moyen du salaire attaché à cette profession, à un taux suffisamment rémunérateur.

Or, le taux du salaire étant réglé par la loi économique de l'offre et de la demande, il s'élève dans la mesure où la concurrence est diminuée par un moins grand nombre de bras employés dans une profession, ou par une diminution du nombre d'heures de la journée de travail des ouvriers employés dans les fabriques ou ateliers ; tandis que ce taux du salaire s'abaisse par les causes contraires. En dehors de cette loi économique, la tarification de la valeur du travail par un règlement obligatoire pour tous est un moyen de remédier à une insuffisance momentanée du travail. En outre, des règles établies dans le but de procurer de bons apprentissages à ceux qui embrassent une profession, ont pour résultat de former de meilleurs ouvriers qu'en l'absence de ces règles, et il est reconnu que le salaire des bons ouvriers est toujours supérieur à celui des mauvais, et que la qualité inférieure du travail de ces derniers a pour résultat de diminuer la valeur moyenne des produits de la profession qu'ils pratiquent.

Comme il est évident que ce n'est que par la réunion, sous des règles communes, de toutes les personnes appartenant à une même profession, que les résultats indiqués ci-dessus peuvent être obtenus, les ouvriers l'ont généralement compris, en se groupant en syndicats professionnels. Ceux-ci sont régis par des règlements qui tendent à réaliser les trois conditions principales que je viens de signaler, lesquelles sont nécessaires pour le maintien des salaires à un niveau normal, et que je répète : 1° Limitation du nombre des bras employés dans la profession (en fixant le chiffre des apprentis qui peuvent être engagés) ; 2° Tarification des prix minima du travail ; 3° Réglementation de l'apprentissage. En outre, et d'après les professions, les règlements fixent un maximum des heures de travail, et le mode de ce travail, soit à la journée ou aux pièces.

Dans les branches où le travail s'accomplit dans des ateliers, c'est-à-dire où il existe des patrons et des ouvriers, l'organisation syndicale existe sous la forme d'un syndicat patronal et d'un syndicat ouvrier qui, à côté de leur règlement particulier, sont régis par une convention réciproque, dont une chambre syndicale mixte est chargée de surveiller l'exécution. Telle est l'organisation du syndicat dit libre, c'est-à-dire formé en dehors de l'intervention des lois de l'Etat.

Toutefois, l'expression de *libre* n'est pas exacte. En effet, pour que le syndicat atteigne le but de son institution, une condition est absolument requise, c'est qu'il réunisse dans son sein *toutes* les personnes appartenant à la même profession et la pratiquant, soit dans la localité, soit dans la contrée où s'étend l'industrie à laquelle elle se rattache. On comprend que si cette condition n'était pas réalisée, les patrons ou les ouvriers dissidents rendraient impossible l'application des règles établies par le syndicat, et placeraient les syndiqués dans la situation désavantageuse d'avoir renoncé à leur liberté de travail sans résultat avantageux pour eux, ce qui équivaudrait à la prompte dissolution de ce syndicat.

Les syndicats bien organisés ont dû chercher des moyens de contraindre les dissidents à entrer dans leur sein, par des mesures portant atteinte à leurs intérêts. En cela, il faut le reconnaître, ces mesures sont nécessairement illégales, puisqu'elles tendent à priver certaines personnes de la liberté de travail et d'industrie que leur garantissent la Constitution et les lois de notre pays. En prononçant l'interdiction réglementaire d'un patron récalcitrant, le syndicat oblige les ouvriers syndiqués à quitter l'atelier de ce patron, sous peine d'être mis eux-mêmes à l'interdit. Le patron ou l'ouvrier lésé par l'interdiction serait certainement fondé en droit d'actionner devant les tribunaux le dit syndicat, et un tribunal se verrait bien obligé de prononcer les pénalités que font encourir à leurs auteurs des mesures illégales prises au détriment des intérêts d'un particulier.

On voit, par ce qui précède, que la situation des syndicats de notre industrie est parfaitement irrégulière, autant que le législateur ne modifiera pas les lois en leur faveur. D'un côté, les Constitutions fédérale et cantonales garantissent au particulier sa liberté de travail et d'industrie ; d'un autre côté, les syndicats sont obligés, pour sauvegarder les intérêts de la profession qu'ils représentent, d'inscrire dans leurs règlements des mesures de contrainte, illégales par ce fait, contre ceux qui refusent leur adhésion volontaire.

La question se pose en conséquence dans ces termes, et l'on ne peut sortir de ce dilemme : Ou les syndicats doivent être interdits comme étant des associations illégales par le fait de leurs règlements ; ou bien les lois doivent être modifiées de manière à consacrer leur existence.

D'une manière générale, les ouvriers ont la conviction (et beaucoup de bons esprits la partagent) qu'une organisation du travail doit être substituée à la liberté absolue qui règne dans cette matière, et à laquelle ils attribuent l'abaissement graduel et constant de leur salaire. Ils désirent régulariser par les mesures dont j'ai parlé, la concurrence excessive dont ils sont les victimes, et c'est ce besoin qui les a guidés depuis plusieurs années dans les tentatives d'organisation dont la Fédération horlogère a été l'expression. Mais toutes ces tentatives n'ayant abouti qu'à des résultats incomplets ou décourageants, par suite de l'impossibilité où ils se sont trouvés de grouper tous les intéressés dans leurs syndicats respectifs, l'opinion s'est formée, que la loi devrait intervenir pour rendre les syndicats obligatoires, et qu'à cette condition seulement, ils pourraient déployer leurs effets utiles.

On sait que grâce à la motion déposée par M. Cornaz au Conseil des Etats, la question des syndicats fera l'objet d'un rapport du Conseil fédéral, et de discussions dans la Chambre. Malheureusement, dans les deux réunions des intéressés à cette question, convoquée par M. Cornaz pour le renseigner sur leurs vœux relativement à l'organisation légale des syndicats, on a pu constater qu'elle n'a pas été étudiée suffisamment pour arriver à une définition exacte, telle que l'exige la confection d'une loi sur la matière, de la manière dont cette organisation est entendue.

Il ne s'agit pas, en effet, d'exprimer des idées générales sur un objet qui touche à tous les intérêts de notre industrie, et non pas seulement à ceux de la classe ouvrière ; il ne s'agit pas de créer un Etat dans l'Etat, en armant les syndicats d'un pouvoir absolu, qui pourrait emporter des conséquences fatales, mais au contraire de bien déterminer quelles sont les compétences utiles dont ils doivent être revêtus. *(A suivre.)*

Un de nos obligeants collaborateurs nous adresse le travail ci-dessus dont nous commençons aujourd'hui la publication. — *Réd.*

Nouvelles étrangères

France. — Hier, mardi, à la Chambre des députés, au cours de la discussion du budget des affaires étrangères, M. Spuller, chef de ce ministère, a dit :

« Le gouvernement poursuit une politique de paix et de justice respectueuse pour les intérêts qui se résument dans la magnifique exposition admirée par le monde entier. Cettte politique ne méconnaît rien des grandeurs de la France passée, mais on doit reconnaître que l'exposition est un gage de paix et un témoi-

gnage de la force de la France moderne et républicaine. Cette politique est sans jactance ni faiblesse ; elle sait ce qu'elle veut et ce qu'elle vaut. Elle doit être pratiquée avec sang-froid et patience. On peut dire aujourd'hui de la France : *Patiens, quia fortis* (Elle est patiente parce qu'elle est forte). — (Applaudissements).

La Chambre a repoussé par 314 voix contre 232 nn amendement d'un membre de la gauche, demandant la suppression de l'ambassade auprès du Vatican.

La discussion du budget des affaires étrangères continuera jeudi.

Le Sénat a adopté le projet, déjà voté par la Chambre, suivant lequel l'inspection des viandes abattues aura lieu désormais à la frontière même.

— Il y a quelques jours les journaux français reproduisaient une prétendue circulaire adressée aux commissaires spéciaux des chemins de fer et relative au voyage de M. le président Carnot dans le Pas-de-Calais. Ce document donnait l'ordre de faire tout ce qui était possible pour réserver une réception enthousiaste au président de la République. Bon nombre de journaux parisiens qualifièrent cette circulaire de « faux » commis par les boulangistes, et ils avaient raison. Aujourd'hui on a la preuve de la malhonnêteté de la Boulange, et l'acte que ces saltimbanques ont commis est encore plus honteux qu'on l'aurait imaginé.

En effet, cette circulaire existe, mais elle a été rédigée par le préfet de police de l'empire à l'occasion du voyage à Lille de l'ex-empereur, le sinistre Badinguet.

Elle figure tout au long dans le quatrième fascicule des papiers secrets (documents confidentiels) publiés après le 4 septembre.

Il y a tellement d'anciens mouchards de l'empire dans la Boulange, qu'il n'est pas étonnant que l'un d'eux ait pensé à ce document et qu'il ait songé à l'utiliser.

— La ville d'Apt (Vaucluse), que représentait jadis à la Chambre M. Naquet, avant que M. Laguerre ne prît sa succession, avait, dimanche, à nommer deux conseillers municipaux.

Le comité boulangiste avait naturellement porté deux candidats contre les républicains,—c'étaient le général Boulanger et M. Naquet.

Or, les candidats républicains ont obtenu : M. Guérin 362 voix, M. Flandrin 348, tandis que les deux représentants les plus autorisés du boulangisme recueillaient seulement : M. Boulanger 248 voix, M. Naquet 243.

— Le *Journal d'Indre-et-Loire* annonce que le gagnant du lot de 100,000 francs des bons de l'Exposition est M. Regnier, instituteur à Vouvray (Indre-et-Loire).

Ce bon, numéro 816,651, avait été, dit-on, cédé au gagnant par son cousin, employé à la trésorerie générale de Tours.

Espagne.— Le navire italien *Nipoti Acame*, venant de Marseille et ayant un chargement d'esprit de vin, a brûlé.

L'équipage a abandonné le navire, et, à l'aide de canots de sauvetage, a pu gagner Malaga, où il a débarqué sain et sauf.

Etats-Unis. — Une dépêche de New-York, 4 juin, dit que trois mille cadavres ont été retrouvés jusqu'à présent à Johnstown. Les dommages sont évalués à quarante millions de dollars (200 millions de francs).

Richmond et Harisburgh sont inondés. Tous les fleuves débordent. En Pensylvanie, 170 kilomètres de lignes de chemins de fer sont détruits.

50 à 80 personnes ont été noyées à Williamsport, par suite de l'écroulement d'un pont.

Chronique suisse

Chambres fédérales. — Berne, 4 juin. — *Conseil national.* — La séance est ouverte à 8 1/4 heures sous la présidence de M. Hæberlin. On procède longuement à la répartition des priorités et à la désignation du nombre des membres des commissions à nommer.

MM. les colonels Meister (Zurich) et Dufour (Genève) rapportent sur les *voitures d'infanterie*. Depuis longtemps, on réclame dans notre armée l'introduction de ces voitures. Chaque bataillon serait pourvu de 2 demi-caissons et de 5 voitures nouveau modèle, soit 14 chevaux, au lieu de 13 que l'on a actuellement avec les demi-caissons et les chars de réquisition. Ces voitures sont de véritables camions à ressort, tournant facilement sur elles-mêmes, pouvant servir aussi au transport des blessés. C'est une dépense supplémentaire de 50,000 francs pendant quatre ans.

M. le colonel Vigier (Soleure) ajoute quelques mots et s'applique à mettre en lumière les défectuosités de l'état actuel des choses. M. le conseiller fédéral Hauser ajoute quelques renseignements et le projet est accepté sans opposition.

On passe à la discussion de la loi fédérale sur l'*organisation judiciaire* pour l'armée suisse. Contrairement aux propositions des rapporteurs de la commission, M. Forrer (Zurich) demande que l'on adopte la rédaction du Conseil des Etats en ce qui concerne les personnes soumises à la juridiction militaire (articles 1, n° 8, et 5).

A l'art. 23, M. le colonel Meister combat la composition du tribunal disciplinaire (le chef du Département militaire et les quatre chefs d'arme). Il demande le renvoi à la commission pour d'autres propositions à ce sujet. M. le colonel Müller (Berne) combat ce renvoi : la commission aurait de la peine à formuler d'autres propositions, car elle a examiné la question à fond ; elle ne peut trouver de meilleure solution. La motion d'ordre Meister est rejetée.

Aux articles 174 et 175, le Conseil fédéral, le Conseil des Etats et une minorité de la commission du Conseil national proposent d'admettre le jugement par contumace, tandis que la décision antérieure du Conseil national le supprimait et que la majorité de la commission du Conseil national propose le maintien de cette décision. M. Forrer appuie l'opinion du Conseil fédéral, opinion qui prévaut à une grande majorité.

La discussion est interrompue à l'article 196 et renvoyée à demain. La séance est levée à midi moins cinq.

— Le Conseil des Etats a voté sans opposition un arrêté accordant une subvention du 50 p. cent à la correction du torrent de Bilten, dans le canton de Glaris.

Il a procédé ensuite à la répartition des affaires.

La séance a été levee à 9 heures.

En faveur des inondés et grêlés de Lausanne. — La franchise de port est accordée en faveur des inondés et grêlés du district de Lausanne pour tous les dons jusqu'au poids de 5 kg. (y compris les envois d'espèces et les mandats-poste) qui leur sont adressés. Cette franchise de port s'étend aussi aux correspondances reçues ou expédiées par les comités de secours institués pour la répartition de ces dons.

Recettes des péages fédéraux. — Les recettes des péages ont été en mai 1889 de 2 millions 277,565 fr. 22, soit 466,499 fr. 70 de plus qu'en mai 1888. Depuis le 1er janvier 1889, elles ont été de 10,382,511 fr. 56, soit 203,294 fr. 24 de plus que pendant la période correspondante de 1888.

Etudiants suisses. — Une nombreuse assemblée d'étudiants de Genève, qui a eu lieu vendredi soir, a décidé de fonder une association dans le but de veiller aux intérêts des étudiants, de rapprocher les éléments dont se compose l'Université et d'assurer la représentation du corps académique dans les grandes cérémonies patriotiques ou autres.

Fête fédérale des sous-officiers à Lausanne. — Le Comité d'organisation de cette fête fait publier dans les journaux lausannois la communication suivante :

Ensuite de la catastrophe qui vient de frapper inopinément Lausanne, le comité d'organisation de la fête fédérale de sous-officiers s'est réuni lundi soir pour examiner la question de savoir s'il ne serait pas possible de renvoyer cette fête, qui commence le 14 courant.

Après mûr examen, il a dû se convaincre de l'impossibilité d'un renvoi. L'organisation est trop avancée, les finances sont trop engagées pour que l'on puisse aujourd'hui tout contremander sans qu'il en résulte de réels dommages.

Il ne restait donc plus au comité qu'à chercher comment il pourrait témoigner de sa sympathie pour les victimes de l'orage du 3 juin.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 114

LA

Dame de Montsoreau

PAR

Alexandre Dumas

De sorte que les meilleurs amis et les plus fidèles serviteurs de Bussy faisaient des neuvaines pour son retour à la lumière, retour qui leur paraissait non moins hasardeux que celui de Pyrithoüs; tandis que les autres, plus positifs, ne comptant plus que sur son cadavre, faisaient, pour le retrouver, les recherches les plus minutieuses dans les égouts, dans les caves suspectes, dans les carrières de la banlieue, dans le lit de la Bièvre ou dans les fossés de la Bastille.

Une seule personne répondait quand on lui demandait des nouvelles de Bussy :

«Monsieur le comte se porte bien.»

Mais si l'on voulait pousser plus loin l'interrogatoire, comme elle n'en savait point davantage, les renseignements qu'elle pouvait donner s'arrêtaient là.

Cette personne, qui essuyait, grâce à cette réponse rassurante, mais peu détaillée, force rebuffades et mauvais compliments, était maître Remy le Haudouin qui, du soir au matin, trottait menu, perdant son temps à des contemplations étranges, disparaissant de temps en temps de l'hôtel, soit le jour, soit la nuit, rentrant alors avec des appétits insolites, et ramenant par sa gaieté, chaque fois qu'il rentrait, un peu de joie au cœur de cette maison.

Le Haudouin, après une de ces absences mystérieuses, rentrait justement à l'hôtel au moment où la cour d'honneur retentissait des cris d'allégresse, où les valets empressés se jetaient sur la bride du cheval de Bussy et se disputaient à qui serait son écuyer, car le comte, au lieu de mettre pied à terre, demeurait à cheval.

«Voyons, disait Bussy, vous êtes satisfaits de me voir vivant, merci. Vous me demandez si c'est bien moi, regardez, touchez, mais faites bien vite. Bien; maintenant aidez ce digne gentilhomme à descendre de cheval, et faites attention que je le considère avec plus de respect que je ne ferais d'un prince.»

Bussy avait raison de rehausser ainsi le vieillard, à qui l'on avait à peine fait attention d'abord, et qu'à ses habits modestes, à ses habits peu soucieux de la mode, et à son cheval pie, fort vite apprécié de gens qui chaque jour manœuvraient les chevaux de Bussy, on avait été tenté de prendre pour un écuyer mis en retraite dans quelque province, et que l'aventureux gentilhomme ramenait de cet exil comme d'un autre monde.

Mais, ces paroles prononcées, ce fut aussitôt à qui s'empresserait près du baron. Le Haudouin regardait la scène en riant sous cape, selon son habitude, et il fallut toute la gravité de Bussy pour forcer ce rire à disparaître du joyeux visage du jeune docteur.

«Vite une chambre à Monseigneur, cria Bussy.»

— Laquelle ? demandèrent aussitôt cinq ou six voix empressées.

— La meilleure, la mienne.

Et à son tour, il offrit son bras au vieillard pour gravir l'escalier, essayant de le recevoir avec plus d'honneur encore qu'il n'en avait été reçu.

M. de Méridor se laissait aller à cette entraînante courtoisie sans volonté, comme on se laisse aller à la pente de certains rêves qui vous conduisent à ces pays fantastiques, royaume de l'imagination et de la nuit.

On apporta au baron le gobelet doré du comte, et Bussy voulut verser lui-même le vin de l'hospitalité.

«Merci ! merci, Monsieur, disait le vieillard; mais irons-nous bientôt où nous devons aller ?

— Oui, seigneur Augustin, bientôt, soyez tranquille, et ce ne sera pas seulement un bonheur pour vous, mais pour moi.

— Que dites-vous, et d'où vient que vous me parlez presque toujours une langue que je ne comprends pas ?

— Je dis, seigneur Augustin, que je vous ai parlé d'une Providence miséricordieuse aux grands cœurs, et que nous approchons du moment où je vais, en votre nom, faire appel à cette Providence.»

Le baron regarda Bussy d'un air étonné; mais Bussy en lui faisant de la main un signe respectueux et qui voulait dire : je reviens dans un instant, sortit le sourire sur les lèvres.

Comme il s'y attendait, le Haudouin était en sentinelle à la porte; il prit le jeune homme par le bras, et l'emmena dans un cabinet.

«Eh bien ! cher Hippocrate, demanda-t-il, où en sommes-nous ?

— Où celà ?

— Parbleu ! rue Saint-Antoine.

— Monseigneur, nous en sommes à un point fort intéressant pour vous, je présume. A ceci, rien de nouveau.»

Bussy respira.

«Le mari n'est donc pas revenu ? dit-il.

— Si fait; mais sans aucun succès. Il y a dans tout cela un père qui doit, à ce qu'il paraît, faire le dénouement; un Dieu qui, un matin ou l'autre, descendra dans une machine; de sorte qu'on attend ce père absent, ce Dieu inconnu.

— Bon ! dit Bussy; mais comment sais-tu tout cela ?

— Comprenez bien, Monseigneur, dit le Haudouin avec sa bonne et franche gaieté, que votre absence faisait momentanément de ma position près de vous une sinécure; j'ai voulu utiliser à votre avantage les moments que vous me laissiez.

— Voyons, qu'as-tu fait ? raconte, mon cher Remy, j'écoute :

(A suivre.)

Il a décidé tout d'abord de recommander à la population de ne pas faire de frais pour la décoration de la ville. Dans d'autres circonstances, Lausanne eût été brillamment parée et enguirlandée. Que ceux qui avaient eu la généreuse intention d'y contribuer veuillent bien reporter à la souscription en faveur des inondés les sommes qu'ils auraient consacrées à orner leur demeure. Le comité demande simplement aux personnes qui disposent déjà de drapeaux de vouloir bien les utiliser.

Dans le même ordre d'idées, le comité a décidé de supprimer un motif de décoration qui devait embellir l'entrée de la cantine. Il a versé à la souscription en faveur des inondés la somme de 100 francs destinée à cette dépense.

Reconnaissant de l'accueil que la population lausannoise a fait et aurait encore fait, sans doute, à ses appels, le comité avait décidé qu'un concert serait offert gratuitement au public, dans la cantine, la veille de l'ouverture de la fête. Il a la certitude que personne ne lui reprochera d'avoir résolu de supprimer la gratuité pour cette soirée. Il prend tous les frais à sa charge et versera à la souscription le produit total des entrées.

Nos confédérés, qui doivent venir nombreux à Lausanne la semaine prochaine, seront les premiers à comprendre que le malheur dont un certain nombre de nos concitoyens sont frappés jette une ombre sur la réunion qui se prépare. S'il manque quelque éclat à ces journées, nous saurons le compenser par la chaleureuse cordialité de notre réception.

Nouvelles des cantons

VAUD. — On a arrêté à Nyon un nommé Jean-Gottlieb Pfund, ancien soldat aux Indes néerlandaises, soupçonné d'être l'auteur du vol avec violences commis à Bex sur la personne d'une dame étrangère, le jour de l'Ascension.

— On signale deux nouveaux accidents de chemin de fer :

Samedi soir, un nommé Cagnaux, homme d'équipe à la gare de Rolle, a été coupé en deux par le train de 6 heures, entre Allaman et Rolle.

Dimanche matin, pendant la manœuvre d'un train de marchandises à la gare d'Allaman, un garde-frein est tombé sur la voie et le train lui a passé sur une épaule et une jambe ; il est mort des suites de ses blessures.

Frontière française.

Morteau. — Mardi, vers une heure du matin, la ville était réveillée par le clairon sonnant la générale. Le feu venait de se déclarer dans la maison de M. Fournot, sur la place devant la gendarmerie. En un instant, avant que les premiers secours aient pu être organisés, les flammes, que poussait un grand vent, avaient envahi toute la toiture. Les pertes, qui sont considérables, sont pour les quatre-vingts centièmes couvertes par des assurances.

Malheureusement, il y a une mort à déplorer. La nommée Elise Leiser, femme de ménage, âgée de 68 ans, qui habitait dans les combles de l'édifice incendié, n'a pu se sauver à temps, et son cadavre, bien mutilé, n'a été retrouvé qu'au petit jour.

Chronique neuchâteloise

⁂ *Académie.* — Le Conseil académique vient de délivrer le diplôme de licencié ès-lettres classiques à M. James Ginnel.

Il a, pour les années 1889-1891, composé son bureau comme suit :

Recteur : M. le Dr Billeter ; — vice-recteur : M. le Dr Mentha ; — Secrétaire : M. le Dr Lecoultre.

Le nombre des étudiants et auditeurs de l'Académie est 107 et non pas 102, comme l'avaient annoncé quelques journaux inexactement informés. *(Communiqué.)*

Chronique locale

⁂ *Elections complémentaires.* — Nous avons fait connaître hier, le résultat de la discussion qui a eu lieu au sein de l'assemblée du Grutli.

Ce soir, mercredi, les libéraux ont une assemblée générale dans laquelle ils décideront de l'attitude qu'ils doivent prendre pour les élections des 8 et 9 courant.

Demain, jeudi, ce sera le tour des radicaux. Pour le moment il n'y a donc rien de précis dans les racontars qui courent les rues au sujet de la position que prendront chacun des partis.

⁂ *Procureur-général.* — Le lendemain de la récente nomination du remplaçant de M. Jeanhenry, faite par le Grand Conseil, on annonçait que M. Georges Leuba, avocat et substitut à la Chaux-de-Fonds, déclinait sa nomination. N'ayant reçu, à ce sujet, aucun renseignement officiel, nous n'en avons pas parlé. Hier le *Courrier de Neuchâtel* (organe radical) annonçait que M. Leuba, pour des motifs de divers ordres, n'a pas accepté sa nomination au poste de procureur-général.

Nous avons toujours pensé qu'on ne remplacerait pas facilement l'éminent magistrat que nous avons perdu.

⁂ *A propos des syndicats professionnels obligatoires.* — Nous avons reçu la lettre suivante :

Chaux-de-Fonds le 3 juin 1889.

Monsieur le rédacteur de l'*Impartial*, en ville.

Hier, 2 juin, vous présentez un rapport sur la réunion qui a eu lieu à Neuchâtel le vendredi 31 mai, concernant les syndicats obligatoires.

Ce rapport fait supposer que le travail que je me suis fait un devoir de présenter, traitait de toute autre chose que des syndicats.

Permettez-moi de vous dire, que je comprends, dans une certaine mesure, cette appréciation, vu que votre correspondant n'a entendu que la préface de mon travail faisant d'abord l'exposé de la situation présente de la fabrication de l'horlogerie et de son commerce.

Mes conclusions devaient être lues à la fin du banquet, ce qui n'a pu avoir lieu en raison du temps trop court avant le départ des trains, et de plus, le moment était mal choisi pour continuer une discussion dans une assemblée qui n'avait pu définir clairement, devant ses dévoués conseillers d'Etat, comment elle entendait appliquer les mesures qu'elle proposait d'introduire.

Comme mon rapport sera publié, vous aurez, Monsieur le rédacteur l'occasion de changer d'avis à son sujet, surtout, que personne ne doit pouvoir juger d'un travail, en se basant sur son entrée en matières.

En vous priant, Monsieur le Rédacteur de bien vouloir insérer cette petite rectification dans le prochain numéro de votre estimable journal, je vous présente mes civilités empressées.

Ernest Humbert Droz.

Note de la Réd. — Renseignements pris à bonne source, nous savons qu'en effet M. Humbert-Droz n'a pu lire qu'une partie de son travail ; notre correspondant de Neuchâtel s'est borné à donner un compte-rendu de ce qu'il avait entendu et il ne pouvait sensément faire plus. Puisqu'il n'a pas eu connaissance des conclusions du rapport de M. Humbert, il lui était pour le moins difficile d'en parler. Comme ce travail sera publié, chacun pourra en prendre connaissance dans son entier.

⁂ *Grand Tir des Armes-Réunies.* — Nous avons donné hier les résultats du concours des sections et une partie de ceux du concours de délégations. Voici la liste comptète de ce concours composé de groupes de 5 tireurs :

Prix :

1.	Tir de la ville, Bienne, 1er groupe,	135
2.	Vengeurs, Chaux-de-Fonds, g. rouge,	130
3.	Fédérale, » g. fins,	127
4.	Carabiniers du Stand, Neuchâtel, 1er g.	118
5.	Soc. de tir, Bienne, 2me groupe,	114
6.	Défense, Locle, 2me groupe,	114
7.	Amis du Tir, Pontarlier, 1er groupe,	113
8.	Soc. militaire, St-Imier, »	110
9.	Fusiliers, St-Blaise, »	110
10.	Vengeurs, Chaux-de-Fonds, g. blanc,	108
11.	Fédérale, » retardataires,	108
12.	Soc. militaire, St-Imier, 2e groupe,	107
13.	Carabiniers du Stand, Neuchâtel, 2e gr.	106
14.	Section fédérale, Ch.-de-Fonds, gr. forts	105
15.	Carabiniers, Chaux-de-Fonds, 1er groupe	105
16.	Défense, Locle, 1er groupe	104
17.	Vengeurs, Chaux-de-Fonds, gr. verts	104
18.	Carabiniers du Stand, Renan,	103
19.	Sect. féd., Ch.-de-Fonds, gr. modestes	101
20.	Espérance, Sagne, 1er groupe	100
21.	Chasseurs, Planchettes, 1er groupe	97
22.	Carabiniers, Chaux-de-Fonds, 2e groupe	92
23.	Helvétie, Chaux-de-Fonds, 2e groupe,	92
24.	Grutli, Locle, 1er groupe,	91
25.	Espérance, Sagne, 2e groupe,	91
26.	Amis du tir, Pontarlier, 2e groupe,	90
27.	Helvétie, Chaux-de-Fonds, 1er groupe,	88
28.	Grutli, Locle, 3e groupe,	73
29.	Grutli, Locle, 2e groupe,	66
30.	Grütli, Locle, 4e groupe	53

Petite causerie scientifique

L'huile de hannetons.

M. F.-C. Darier, architecte à Genève, écrit à la publication *La Nature :*

Le numéro de la *Nature* du 27 avril et celui du 18 mai contiennent des articles sur la destruction des hannetons ; ces articles me font souvenir qu'en 1857 ou 1858 ces insectes ravageaient le canton de Genève. Habitant alors la campagne, nous leur fîmes la chasse, et ayant constaté que l'immersion dans l'eau ne leur faisait aucun mal et que jetés dans un feu de broussailles les trois quarts au moins s'en échappaient. il nous vint à l'idée de les écraser sous une meule à fruits (dite rebatte). Le résultat de cette opération fut environ 300 litres d'une bouillie noire et d'aspect désagréable qui fut mise provisoirement dans un tonneau défoncé et oublié dans la remise des communs. Quelques mois plus tard ayant besoin du tonneau, nous le trouvâmes rempli d'une huile parfaitement claire et limpide qui fut soutirée avec soin. Il y avait environ 150 litres ; elle flottait sur une lie noire, lourde et épaisse. Cette huile produisit à l'essai une jolie flamme claire, sans odeur, et remplaça, tant que dura la provision, l'huile de colza qui se brûlait alors à la ferme. Les fortes gelées des hivers suivants ayant presque détruit les larves des hannetons, l'expérience ne put être répétée. Sans préjuger des qualités de cette huile, il serait intéressant de répéter cette expérience et de profiter des sacrifices que font certaines communes pour se débarrasser de ces insectes nuisibles en cherchant à utiliser leurs dépouilles. Il se fait en ce moment en Algérie de grandes destructions de criquets ; leur graisse serait-elle utilisable et cela en vaudrait-il la peine ? C'est dans l'espérance d'intéresser à cette recherche quelques-uns de vos lecteurs que je me permets de vous transmettre les détails qui précèdent.

Dernier Courrier

Berne, 5 juin. — Un essai public de représentation proportionnelle, auquel les membres de l'Assemblée fédérale ont été invités aura lieu demain soir, jeudi, dans la grande salle du musée à Berne.

Madrid, 5 juin. — Les habitants de la région du Gayaha (Maroc) se sont soulevés contre l'autorité du sultan qui a envoyé la troupe rétablir l'ordre.

New-York, 5 juin. — On télégraphie de San-Francisco que suivant des avis de source chinoise, un ouragan terrible a ravagé Hong-Kong.

On compte 10,000 victimes. Les dégâts sont énormes.

Paris, 5 juin. — Le dossier complet de l'affaire du général Boulanger a été envoyé hier par la commission de la Haute Cour de justice au parquet.

Prague, 5 juin. — Le lieutenant-général de Bohême a fait signifier aux sociétés gymnastiques tchèques, qui avaient décidé de se rendre en corps à Paris pour prendre part au concours international de gymnastique de l'Exposition, qu'il interdisait tout départ corporatif avec bannières, musique et autres démonstrations analogues.

Les gymnastes n'ont nullement renoncé à leur voyage ; ils partiront individuellement ou par petits groupes.

Liste des MARCHANDS-HORLOGERS

actuellement à La Chaux-de-Fonds

à l'Hôtel de la FLEUR DE LIS :

Liste dressée **Mercredi 5 Juin 1889,** *à 5 h. du soir*

MM. Hirsch, Turin. — **Schuchmann,** Moscou. — **Salasnik**, Berdiczew. — **Austerlitz**, Hambourg.

Banque fédérale, Comptoir de Chaux-de-Fonds

Cours des Changes, le 6 Juin 1889.

	TAUX de l'escomp.	Courte échéance. demande	Courte échéance. offre	2 à 3 mois demande	2 à 3 mois offre
France	3	100.12½		100.20	—
Belgique	3-3½	100.05		100.10	
Allemagne	3	123.15		123.40	
Hollande	3	208.50	—	208.50	
Vienne	4	213.50	—	213.50	—
Italie	5	99.85		100.—	
Londres	2½	—		25.24	
Chèque	chèque	25.21		—	
Madrid & Barcel.	5	96.—	—	96.—	
Portugal	5	5.54		5.54	
Russie	6	2.60		2.60	
Scandinavie	5	1.36	—	1.36	—
Bque Allemand	pr 100	123.10	—		
20 Mark or		24.62			
Bque Anglais.		25.15			
Autrichiens.	pr 100	211.—			
Roubles		2.62			
Doll. et coup.	pr 100	5.10	—		

Escompte pour le pays 3 à 4%.

Tous nos prix s'entendent pour du papier bancable et ne sont valables que pour le jour de leur publication, sous réserve de variations importantes.

Nous payons *sans frais* le coupon n° 12 des actions du Jura-Berne par 20 fr.

NOUVELLE

CONFISERIE TESSINOISE

rue de la Serre 43.

Assortiment de **DESSERTS** de toutes sortes, du pays et de genre italien. Pâtés. Ravioli sur commande. Vins divers à emporter depuis 50, 70, 80 c. à 1 fr. le litre. Vins fins d'Asti, Barbera, etc. 5767-3

Se recommande,
Le tenancier, **Ferrari-Santino.**

Avis aux militaires.

Quelques centaines de nettoyages de **fusils** et **yatagans** peuvent encore être exécutés pour l'inspection d'armes, chez MM. **Ch. REYMOND & Cie,** mécaniciens-armuriers, rue **Jaquet-Droz 14 a.** 5682-4

Occasion exceptionnelle !

A vendre un **BILLARD,** cinq tables de café, vingt-cinq bancs de jardin, en bois et en fer, un comptoir avec vitrines, une lampe à suspension et dix-huit chaises en jonc. — S'adresser à M. A. Perret-Gentil, rue de la Loge 5. 5366-1

NOUVEAU !

La TOUR EIFFEL

en feuilles,
pour constructions et découpages.

En vente
Papeterie A. COURVOISIER
rue du Marché 2.

Séjour d'été. Une dame du Val-de-Ruz prendrait des **pensionnaires** pour la saison d'été, à **fr. 2** par jour. 5730-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

Les personnes tenant à consommer un très bon VIN de TABLE doivent acheter le

Mâcon vieux

vendu en litres, sous cachet bleu, à raison de 65 centimes le litre, chez JAMES BOILLAT, rue de la Ronde 6, et CHEZ TOUS SES DÉPOSITAIRES. 4802-22

A VENDRE

un beau bois de lit en noyer, avec paillasse à ressorts et trois coins, une table de nuit, une table ronde pliante, en noyer, ou une carrée, et une brande en tôle; le tout en bon état et prix raisonnable. — A la même adresse on demande à échanger un potager N° 11 1/2 contre un plus petit.

S'adresser rue de la Demoiselle 73, au rez-de-chaussée, à gauche. 5711-1

Société
DES 5516-14
Maîtres et Maîtresses de pensions alimentaires
de la Chaux-de-Fonds.

LISTE des MAUVAIS PAYEURS

Les noms des débiteurs auprès desquels toutes démarches du Comité, propositions d'arrangement amiables, menaces de mesures extrêmes, sont restées sans résultat sont publiés ci-dessous :

Jean KÖNIG, guillocheur.
Albert MATTHEY, remonteur.
A. MORIGI, commis, actuellement à Neuchâtel.
Charles ZYBACH, sertisseur.
Louis DESCHAMPS, remonteur.
Emile HENRICH, gaînier.
Henri AUERT, manœuvre.
Heinrich SCHLIECKER, ébéniste.
Jacob IOSELI, terrinier.
Benoît GUCK, faiseur de pendants.
Jean KAENEL, »

LE COMITÉ.

AVIS

Les personnes qui ont des effets depuis plus d'une année à la

Teinturerie Moritz-Blanchet

sont priées de venir les réclamer jusqu'à fin juin. — Passé ce délai, on en disposera. 5583-2

MAGASINS DE L'ANCRE

A. Kocher CHAUX-DE-FONDS *A. Kocher*

Dès aujourd'hui, ***Grande mise en vente***
DES

Confections pour dames

Choix considérable dans les nouveaux modèles de Paris.

Visites, Mantelets, Cuirasses perlées, Jaquettes, Théos, etc.

Jaquettes drap couleur
200 MODÈLES, depuis **7 fr. 50.**
Qualité garantie.

IMPERMÉABLES
200 MODÈLES, depuis **11 francs.**
Cheviottes, diagonales, etc.

La maison de **L'ANCRE** fait une grande spécialité de **Confections pour dames,** tient toujours les modèles les plus nouveaux, ne livre que des bonnes qualités et vend le meilleur marché. 3758-11*

Chef d'écurie

On cherche un chef d'écurie possédant un petit capital ou des cautions et qui puisse reprendre la suite sous peu. L'écurie est située au centre des affaires et en pleine exploitation. S'adresser au notaire Ch. Barbier, rue de la Paix 19, la Chaux-de-Fonds. 5013-1

Vins en gros. JAMES BOILLAT. Chaux-de-Fonds.

TÉLÉPHONE

EXCELLENTS VINS

livrés en litres cachetés : 4803-19*

VIN ROUGE,	cachet rouge, le litre		40 c.
VIN ROUGE,	» vert,	»	50 c.
MACON VIEUX,	» bleu,	»	65 c.
VIN BLANC HONGROIS,	» rouge,	»	55 c.
VIN BLANC VAUDOIS,	» vert,	»	65 c.

Par 20 litres, escompte **5 o/o.**

EN VENTE CHEZ

Doubs	21	Christen Jacob	Charrière	4	Perret-Savoie
»	105	Droz Paul	»	14	Colomb Eug.
Progrès	101	Gabus Constant	Fleurs	18	Bobst Franç.
Demoiselle	9	Bloch N.	Industrie	16	Debrot Fritz
Paix	39	Nicolet Adeline	Puits	21	Wälti Jacob
»	57	Chörrer Rod.	Collège	18	Messmer Aloïs
»	76	Lafranchi Ros.	Place Dubois		Weick Jean
Parc	17	Kohler Jacob	»		Greutter Joac.
»	48	Girardier Th.	Ronde	6	Boillat James
»	65	Chanut-Junod	»	19	Hermann
Boul. de la Gare		Ligier Alfred.	Cure	2	Gabus Louis
JeanRichard	35	Beurgy Isidore	F. Courvoisier	4	Weber J.
Envers	20	Breit Fritz	»	38	Grobéty Mme
Grenier	12	Kaeser Jacob	»	41	Nagel William
Promenade	12	Boillat Mme Vve	Pl. Hôtel-de-Ville	2	Gerber Ulrich
Prem. Mars	13	Gaud Frédéric	Hôtel-de-Ville	33	Tschanz Jac.
Versoix	1	Paux-Brenet	Four	2	Spillmann J.R.
»	7	Hirsig D.			

MISE A BAN

M. P. COURVOISIER met à ban pour toute l'année sa propriété de « Mon Repos » et tous les prés qui en dépendent depuis la rue du Progrès jusqu'à la propriété de la Fontaine.

Il est formellement interdit de fouler les herbes et de causer des dégâts. Les contrevenants seront amendables.

La Chaux-de-Fonds, le 28 mai 1889.
Publication permise.
Le juge de paix,
5528-2 ULYSSE DUBOIS.

AVIS

à Messieurs les Architectes, Propriétaires et Entrepreneurs.

La **Parqueterie du Russey** (Doubs, France) fournit des

parquets

en tous genres et de toutes essences de bois, en première qualité, avec garantie, à des prix très avantageux.

S'adresser à MM. **VAGLIO & BERNARD, rue de l'Industrie 24,** à la Chaux-de-Fonds. — Seuls représentants pour le canton de Neuchâtel. 5662-5

34e année. **1890-1891** 34e année.

INDICATEUR DAVOINE

Publication bisannuelle
de l'horlogerie suisse
et des branches s'y rattachant.

Paraîtra **FIN OCTOBRE prochain.**

Le recensement de **la Chaux-de-Fonds** et du **Locle** sera terminé **fin juin,** et moyennant 300 souscriptions il sera fait de ces deux districts un tirage spécial au prix de **1 fr. 20** l'exemplaire, livrable pendant le courant d'août.

MARIN (Neuchâtel), **Bureau de l'Indicateur** (F.-L. DAVOINE).

Adresse pour la Chaux-de-Fonds : chez M. **Humbert,** coiffeur, rue du Premier Mars 7. 5223-3

Grand Bazar du PANIER FLEURI

FAIENCES ARTISTIQUES

à prix d'un bon marché sans précédent.

Vases à fleurs, décors reliefs, dep. 1 fr. 50. — Paniers à fleurs, décors reliefs, dep. 1 fr. 20. — Jardinières, Cache-pots, Plats divers, Pots à lait, beaux modèles, à 1 fr. 20 et 1 fr. 50.

ARTICLES FANTAISIE

C'est une occasion unique. Voyez la devanture **rue du Grenier.**

POUSSETTES

de fabrication suisse.
40 modèles les plus nouveaux en magasin.

Solidité garantie !

PRIX AVANTAGEUX.

En vente 2512 246
Au **Grand Bazar du PANIER FLEURI**

En cours de publication :

DICTIONNAIRE FRANÇAIS ILLUSTRE des Mots et des Choses

par MM. LARIVE et FLEURY.

Orné de 3000 gravures et de 130 cartes tirées en deux teintes.

On peut souscrire au prix à forfait de **70 francs** pour la Suisse, — **65 francs** pour les membres de l'enseignement, — (quel que soit le nombre de livraisons), payables en deux traites de 5 francs et en six traites de 10 francs de deux en deux mois. — Diminution de 2 fr. 50 pour paiement au comptant. — Envoi de spécimens et bulletins sur demande. 8084-444

Librairie G. Chamerot, rue des Saints-Pères 19, PARIS.

TAILLEUSE. Mme ROBERT-DENNLER, **rue de la Serre 75,** se recommande aux dames pour robes, confections, habillements de garçons et **LINGERIE.** 5287-2

A vendre

FOIN, REGAIN, PAILLE

de seigle et de froment et d'avoine, à de bonnes conditions. — S'adresser chez M. Ernest Balmer, restaurateur, aux Crosettes. 5759-3

A L'IMPRIMERIE ET
– PAPETERIE A. COURVOISIER –
2. RUE DU MARCHÉ, 2.

PSAUTIERS

de tous prix, depuis les reliures les plus ordinaires jusqu'aux plus riches.

PSAUTIERS toile et peau de mouton.
PSAUTIERS maroquin soignés.
PSAUTIERS velours.
PSAUTIERS peluche.

Grand choix de

Livres religieux

HYMNES DU CROYANT

Chants évangéliques.

VUES DE LA PALESTINE

CARTES de CATÉCHUMÈNES avec versets.

JEAN STRUBIN

Outils et Meubles de jardins. ARROSOIRS. RONCES fil acier. TREILLIS ZAHN

TUYAUX caoutchouc, ROBINETS, JETS BAIGNOIRES

Balances POIDS, MESURES

Lampes perfectionnées complètes, dep. 18 fr. Lanternes pr voitures MARMITES à vapeur, 12 fr. MEULES en tous genres.

ARTICLES de BATIMENTS SERRURERIE Clouterie COUTELLERIE Verre à vitres

Magasin de **Fers** sous l'hôtel de L'AIGLE — TÉLÉPHONE — 5012-10*

Changement de domicile

A partir du 20 mai, le bureau de

Fritz REINBOLD

succ. de **Ducommun & Reinbold**

est transféré

RUE DE LA DEMOISELLE 35,

au deuxième étage. 5199-2

Le soussigné, **ARMURIER autorisé** par le Département militaire pr la **réparation** d'armes d'ordonnance, se recommande tout particulièrement à MM. les tireurs, ainsi qu'aux militaires, pour la fabrication, les réparations et l'entretien de toutes armes.

Fréd. STUCKY, armurier,

5750-4 au Nouveau Stand.

Benzine rectifiée

(sans odeur)

de J. GARDOT, Dijon, pour enlever les taches sur la soie, la laine, le velours, les gants et toutes les étoffes, sans laisser d'odeur et surtout sans altérer les couleurs.

POMMADE à polir les métaux, de J. GARDOT, Dijon.

IMPRIMERIE A. COURVOISIER

2, rue du Marché 2.

Pensionnaire. Un jeune homme solvable et de moralité cherche une pension dans une famille bourgeoise.

S'adresser sous chiffre **R. L.** poste restante 43. 5740-2

Parfumerie

BROSSERIE. 6793-25

TROUSSES de VOYAGE.

GANTS et LANIÈRES en crin pr frictions sèches.

CALEÇONS et BONNETS de bain.

GANTS et BAS d'été.

CRAVATES.

RUCHES, CORSETS.

TABLIERS et ROBETTES.

CAMISOLES, FILETS.

SAVOIE-PETITPIERRE

Neuchâtel-Chaux-de-Fonds

Téléphone.

Mme ROBERT - DENNLER

75, rue de la Serre 75, annonce à ses amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, qu'elle a ouvert un dépôt de

VINS NATURELS

pour emporter, depuis **55 c.** à **1 fr.** le litre. Spécialité de **Vins pour malades,** depuis 1 fr. la bouteille. **Vins fins** en bouteilles, assortis. — Se recommande.

5288 6

Parlons français!

Jolie petite brochure contenant quelques remarques pratiques.— Prix, **50 c.**

PAPETERIE A. COURVOISIER

2, Rue du Marché 2.

PENSION pour CHEVAUX

On prendrait en pension, à un prix modéré, chevaux de selle et voiture. Soins entendus et réguliers; entretien de tout matériel; remise suffisante. **Téléphone.**

S'adr. au bureau de l'Impartial. 5440-2

(H 674-Q)

LE SAVON à NETTOYER de BROOKE

est **le produit le meilleur, le plus simple** et **le meilleur marché** pour le nettoyage et pour rendre brillant tous les ustensiles de ménage et de cuisine. — Se trouve en vente à **25 cent.,** chez **Stierlin & Perrochet,** rue du Premier Mars; **D. Hirsig,** épicier. rue du Versoix 7, et **Schneider frères,** rue Fritz Courvoisier, à la Chaux-de-Fonds. — **Charles Gros fils,** à Saint-Imier. 2413-14

Seul représentant: **Robert WIRZ,** à **Bâle.**

Hôtel-Pension du Jura

à la Brasserie des Geneveys-sur-Coffrane

Propriétaire: ***Mme veuve HŒNE.***

Charmant séjour d'été pour familles et personnes seules. Chambres confortables et pension excellente. Repas de noces et de sociétés sur commande. Consommation de premier choix. Billard et jeu de boules allemand. Ecurie entièrement neuve. La situation exceptionnelle des Geneveys-sur-Coffrane, sur une ligne de chemin de fer, à proximité de la forêt et son air salubre en fait un lieu de séjour recommandable sous tous les rapports. Prix modérés. (N-610-C) 5718-3

Le magasin de la

CORDONNERIE POPULAIRE

39, RUE LÉOPOLD ROBERT 39,

est transféré 4419-5

4, rue du Premier Mars 4.

Boucherie-Charcuterie de l'Arsenal

19 a, rue Léopold Robert 19 a.

TRIPES fraîches

à **25 cent.** le demi-kilo.

Se recommande,

5474-2 **Ed. Schneider.**

Tickets d'entrée pour l'EXPOSITION de PARIS seront cédés pour 60 centimes au lieu de 1 franc. 5457-2

S'adresser au bureau de l'Impartial.

253-31

TOURNAGES. On donnerait régulièrement chaque jour 200 tournages à des pierristes travaillant à domicile. Paiement régulier.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 5636-1

Atelier de ferblanterie

rue du Stand, 16

Quoique j'aie quitté mon magasin de ferblanterie, je continuerai comme par le passé la fabrication des **couleuses** et **caisses à cendres** et **réparations** en tous genres.

Je me recommande principalement à MM. les Architectes et Entrepreneurs, ainsi qu'à MM. les propriétaires pour tous les ouvrages concernant ma profession.

5683-4 **S. MUNCH.**

A VENDRE

ébauches, finissages et **échappements** cylindres, 15 et 16 lignes, Vacheron, à clef. — S'adresser chez M. Joseph Bloch, rue du Premier Mars 4. 2751-22*

DEMANDE D'ASSOCIÉ

Un négociant sérieux et actif, désirant donner plus d'extension à son commerce, cherche un **ASSOCIÉ** soit en nom collectif, soit commanditaire, avec un apport de **10,000 francs.**

S'adresser, pour tous renseignements, aux bureaux de MM. G. Leuba, avocat, et Ch.-E. Gallandre, notaire, rue de la Serre 23. 5552-3

Café de la Place-d'Armes

2, Rue du Four 2. 5665-2

Mme **DROZ-ZUMKEHR** à l'honneur d'annoncer à sa bonne clientèle et au public en général qu'elle a repris le

Café-Restaurant de la Place-d'Armes.

Par un service prompt et soigné, elle espère mériter la confiance qu'elle sollicite.

A la même adresse, on céderait **gratis** un **LOCAL** avec piano pour une société.

CORS

aux pieds.

Le soussigné se recommande pour extirper les **cors aux pieds,** chez lui ou à domicile, ainsi que pour tous les soins concernant la **PETITE CHIRURGIE.** 5286 8

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Ed. MANGOLD, coiffeur, RUE du PARC 10

PENSION SOIGNÉE

POUR MESSIEURS

chez Mme **Rouiller, rue Neuve 16,** vis-à-vis de la Fleur-de-Lis. 5623-4

Etude de

E. TISSOT

avocat et notaire,

RUE DE LA SERRE 16

au premier étage. 4766-8*

Pommes de terre. **Reçu un envoi de pommes de terre du pays, blanches et rouges, châtaignes, à 1 fr. 30 la mesure, chez M. Gaud, rue du Premier Mars 12.**

5784-2

Maison à vendre

A vendre de gré à gré une maison au centre de la Chaux-de-Fonds, à proximité immédiate de l'Hôtel-des-Postes. Situation et conditions de vente exceptionnellement avantageuses.

S'adresser en l'Etude du notaire Charles Barbier, rue de la Paix 19, à la Chaux-de-Fonds. 5592-2

Pavés

Pour la Chaux-de-Fonds et les environs, **Théodore GUALDI** se charge de rendre des pavés posés, y compris le creusage et les fouilles, ainsi que les fournitures et le sable, au prix de **10 fr. 50** le mètre carré. *Pierre de très bonne qualité.*

S'adresser chez M. Jules Vuille, facteur, à la Sagne. 5712-1

A partir du 25 avril courant, le

COMPTOIR

Aug. Oury

à Saint-Imier

3763-21* est transféré à H-1761-J

Chaux-de-Fonds

Rue D. JeanRichard 27.

Journalière. Mlle Benech, rue de l'Industrie 7, au rez-de-chaussée, se recommande pour faire des journées, soit écurer, laver et raccommoder le linge et les habits. 5298-2

10, Fritz Courvoisier, 10

Grand choix de

TABLIERS soignés, depuis **1 fr. 25.**

JERSEYS pure laine, depuis **5 francs.**

CORSETS, qual. garantie, à **5,50** et **7 fr.**

RUCHES, depuis **10 centimes.**

GANTS, depuis **25 centimes** la paire.

ÉCHARPES, depuis **50 centimes.**

RUBANS de toutes couleurs.

5451-4 Ch. STRATE.

OISEAUX

Immense choix de **chardonnerets, linottes,** etc., mâles garantis. — S'adresser chez M. Henri Dubois, rue du Parc nº 75. 5459-2

A remettre

un commerce de détail en articles nouveauté, lainages, etc. etc., situé dans un village du canton. Reprise Fr. 20,000, bénéfices annuels assurés Fr. 4,000 à Fr. 4,500. Vastes locaux, belle situation. Facilité de payement.

Ecrire sous chiffres **X. X.** au bureau de l'Impartial. 5734-3

CAVE Veuve FREITAG

67, rue du Parc 67. 5584-3

POMMES de TERRE rouges

première qualité,

à 1 fr. 20 la mesure.

Nettoyage de literie

J'ai l'avantage d'annoncer à mes amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, que mon atelier se trouve actuellement **rue de la Serre 63** (petite maisonnette). Je me recommande vivement à toutes les personnes qui ont besoin de faire renouveler leurs lits; plumes, duvets et matelas sont désinfectés de tous insectes, transpirations et maladies, par des machines à air et vapeur, autorisées par les Docteurs. Toutes les personnes qui voudront m'honorer de leur confiance, sont assurées d'un travail prompt et consciencieux.

Fr. GERTSCH-VIFIAN,

5735-3 63, rue de la Serre, 63.

Boucherie

8 a, RUE LÉOPOLD ROBERT 8 a, derrière le Café Montagnard.

J'ai l'honneur d'informer mon ancienne et bonne clientèle que dès le **8 juin** je remets mon commerce de boucherie à M. **Jean FUNK**. Tout en la remerciant pour la confiance dont j'ai été honorée, je la prie de la reporter sur mon successeur.

Veuve ZUBERBUHLER.

Me référant à l'avis ci-dessus, j'ai l'avantage d'annoncer aux anciens clients de mon prédécesseur, ainsi qu'à mes amis et connaissances et au public qu'à dater du **8 juin** je reprends le commerce de boucherie de M^me^ **veuve Zuberbuhler.**

J'espère mériter la confiance des personnes qui voudront bien se servir chez moi, par une marchandise de première qualité, un service propre et actif et par un cordial accueil.

5835-3 **Jean FUNK,**
ancien employé de la Boucherie sociale.

Chaumont

Le PETIT HOTEL est ouvert.
Vins des caves du Palais.
Manger à toute heure. 5833-2
Repas de sociétés.
Prix modérés.
Chambre et pension, depuis **4 fr.** par jour.
Arrangements pour familles.

Le tenancier,
Ed. LEMP-HUGUENIN.

N.-B.— Télégraphe fédéral à Chaumont.

Rhabillages de boîtes or,

argent et métal.

ENCAGEAGES, SERTISSURES et RÉHAUTS

Rhabillages de Bijouterie.

Oxydages de boîtes acier.

FRITZ NICOLET

5, RUE DU PUITS 5,
5832-3 au deuxième étage.

Vins à vendre.

On offre à vendre **3000 bouteilles de vin Neuchâtel blanc, ANNÉE 1884.** Prix, **90 c.** la bouteille (verre perdu).

Belle occasion pour un Cercle.

Pour renseignements, s'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5821-3

Propriété à vendre

située entre Neuchâtel et Serrières, maison en pierres contenant 7 pièces, cuisine et dépendances; bonnes caves et eau dans la maison.

Jardin, verger et vigne. Vue splendide sur le lac et les Alpes.

Petit bâtiment attenant pouvant servir d'atelier ou pour tout autre usage. Conditions favorables.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5514-2

Café. A louer pour tout de suite un café bien situé. Conditions favorables.

A la même adresse, à vendre **300 bouteille de vin Aarberg.** — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5667-2

Architecte-Entrepreneur

Le soussigné, ancien directeur-adjoint des Travaux publics, vient d'ouvrir un **Bureau d'architecte,** à son domicile, **RUE DU PARC 79,** au premier étage. 5050-7

Se recommande,

J. LALIVE, architecte.

Exposition universelle

TICKETS D'ENTRÉE

en vente, à prix réduit, au Salon de coiffure de M. **W. Lesquereux,** rue Neuve n° 16 5709-2

A louer pour la St-Georges 1890:

un bel **appartement** composé de 6 à 7 pièces, grandes dépendances et deux cuisines, eau installée et dans une maison d'ordre. Cet appartement peut être loué en deux logements ou en un seul. — S'adr. rue Fritz Courvoisier 23, au deuxième étage. 4536-4

MAGASINS sous l'HOTEL de la BALANCE

L'assortiment de ***Confections, Robes nouveauté, Toiles, Draperie*** *et* ***Corsets*** *sont au complet.*

APERÇU DE QUELQUES PRIX:

Jaquette	en tissus laine, depuis . . . Fr.	4 50	**Indienne**	de Mulhouse, le mètre depuis . . Fr.	0 35
Imperméable	genre nouv. depuis Fr.	9 —	**Indienne**	pour meubles, le m. depuis . . . Fr.	0 40
Visite	garnie de dentelles, depuis . . . . Fr.	10 —	**Toile blanche,**	le mètre dep. Fr.	0 20
Jersey	noir. pure laine, dep. Fr.	2 50	**Toile rousse,**	le mètre dep. Fr.	0 35
Robes	unies et carreaux, le mètre depuis . . Fr.	0 70	**Doublures**	grise et noire, le mètre depuis Fr.	0 30
Robes	pure laine, le mètre depuis . . . . Fr.	1 25	**Corsets** dep. 1 fr.		
Cachemire	noir, 100 cm, le mètre dep. Fr.	1 40	**Coton anglais,**	le paquet . Fr.	0 80
Cachemire	double, 120 cm, le mètre dep. Fr.	2 —	**Broderies,**	la pièce . . Fr.	0 50
Jupons rayé,	le mètre depuis . Fr.	0 60			

Grand assortiment de ***Toiles de Mulhouse*** *p^r^ robes, dep. 50 c. le m.*
Mousseline *de laine de Mulhouse, depuis 1 fr. 40 le mètre.*

5056 7 Se recommande, **MEYER-PICARD.**

Sécurité - Propreté - Economie

FOURNEAU ARDENT

brûlant à flammes de gaz

Un litre d'eau en ébulition en 5 minutes, cinq litres en 20 minutes.

Se mettre en garde contre les imitations nombreuses auxquelles donne lieu le ***fourneau ardent.***

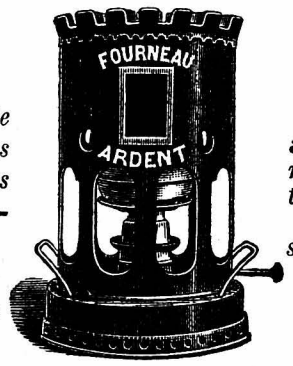

Ce ***fourneau ardent*** *est absolument garanti, fonctionne réellement et pratiquement, sans odeur, sans fumée*

5014-2

Seul dépôt au grand magasin d'Articles de ménage

1, RUE DU PUITS 1, chez J. THURNHEER

Avis aux Dames.

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

paraissant régulièrement tous les samedis
et accompagné tous les quinze jours d'une grande planche de patrons.

PRIX D'ABONNEMENT: 1 an, fr. 15. — 6 mois, fr. 7»50. — 3 mois, fr. 4.
Franco dans toute la Suisse 1 an fr. 17. — 6 mois fr. 8»50. — 3 mois, fr. 4»50.

On s'abonne

à l'Imprimerie A. COURVOISIER, rue du Marché 1, Chaux-de-Fonds
ou Rue du Collège, n° 309, Locle.

NOTA. — Les personnes dont l'abonnement est échu le 30 Juin, sont priées de renouveler afin d'éviter toute interruption dans l'envoi des numéros.

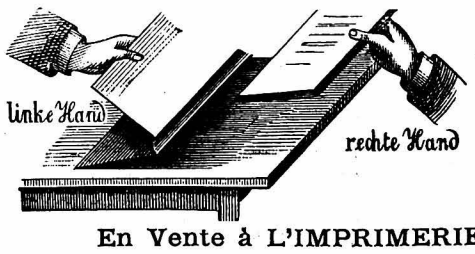

RELIURE INSTANTANÉE

ou électrique

Indispensable pour Bureaux, Familles, Restaurants

En Vente à L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER.

Relie de suite tout format de papier jusqu'à 3 centimètres d'épaisseur, au moyen de ressorts cachés dans le dos de la couverture. — Ne perce pas les papiers, permet de sortir chaque feuille à l'instant, sans déranger les autres, **avantages réels** sur le biblorhapte et autres systèmes employés. — Simple dans la manipulation, bon marché, solidité et garantie; indispensable pour bureaux, pour classer sous forme de volume les lettres d'un même correspondant. — Indispensable pour les restaurants, afin de ménager les journaux, lesquels se trouvent secrètement fixés, et sont rangés d'après les **numéros entiers,** grand avantage sur les porte-journeaux à barre qui se placent au milieu du journal, sépare le commencement de la fin. — Pratique pour relier les cahiers de musique, les factures, etc. — Un cadeau utile pour dames et messieurs.

Fille. On désire placer une jeune fille de la Suisse allemande pour aider au ménage et garder des enfants. — S'adresser rue du Puits 5, au magasin. 5819-3

Un jeune garçon de 16 ans, sachant l'allemand et le français, cherche une place pour s'aider dans un magasin. — S'adresser rue de la Ronde, n° 11, au premier étage. 5823-3

Apprentie. On désire placer comme apprentie **finisseuse de boîtes or,** une jeune fille de 14 ans.

S'adresser à César Diacon, à Dombresson. 5727-2

Une personne d'un certain âge, bien recommandée, demande une place, si possible chez une personne seule. — S'adresser au Bureau de placement de confiance, rue Léopold Robert 59, au troisième étage, à droite. 5597-1

Une jeune fille, finisseuse de boîtes argent, cherche à se placer comme assujettie. — S'adresser au au bureau de l'IMPARTIAL. 5608-1

Servante. Une jeune femme de toute moralité cherche une place au plus vite. — S'adresser rue du Progrès n° 4, au deuxième étage, à gauche. 5639-1

On désire placer un jeune garçon de 13 ½ ans, pour lui apprendre un partie quelconque de l'horlogerie. De préférence qu'il soit entièrement chez son patron. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5645-1

Fille. Une fille recommandable cherche de suite une place pour faire un ménage ordinaire. — S'adresser rue de la Demoiselle 5, au rez-de-chaussée. 5656-1

Une jeune fille de toute moralité et de toute confiance cherche une place pour s'aider au ménage et garder les enfants. — S'adresser rue de l'Industrie 18, au 1^er^ étage. 5655 1

Polisseuse. On cherche tout de suite une bonne polisseuse de boîtes argent, chez Mme Kohler, rue de l'Eglise, à Granges. — Bon salaire. 5811-3

Faiseurs de secrets. On demande de suite 3 ouvriers faiseurs de secrets pour l'argent.

S'adresser rue du Stand 4, au deuxième étage. 5826-3

Tailleuses. On demande de suite une bonne assujettie tailleuse et une apprentie, ainsi qu'une tailleuse allant en journée et pouvant disposer de quelques jours par semaine. — S'adresser rue du Puits 15, au 1^er^ étage. 5828-3

Guillocheur. On demande un guillocheur, à l'atelier Armand Perrette, rue de la Serre 37. 5829-3

Apprentie. On demande une apprentie polisseuse de boîtes or, qui soit nourrie et logée chez ses parents.

S'adr. rue de la Charrière 23. 5830-3

A l'atelier D. Braunschweig on demande un guillocheur pour la ligne droite. 5831-3

Servante. On demande pour de suite une jeune fille pour s'aider au ménage. — S'adresser rue du Parc 45, au deuxième étage. 5836-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour s'aider au ménage, de préférence une jeune Allemande.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5837-3

Une fille de 20 à 30 ans, de toute moralité, parlant le français et connaissant un peu la cuisine, pourrait entrer pour le 15 ou 20 Juin dans un établissement du Vallon de Saint-Imier.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5721-2

Jeune fille. On demande une jeune fille parlant l'allemand, p^r^ aider dans un petit ménage. — S'adresser chez Mme Obert, rue des Terreaux 6. 5722-2

Emboîteur. On demande un bon ouvrier sachant faire les mises à l'heure intérieure.

A la même adresse on achèterait une **perçeuse** en bon état. — S'adresser chez M. Ed. Matthey, Promenade 11. 5728-2

Polisseuse. Une bonne ouvrière polisseuse de cuvettes or et argent, gravées ou non, demande à faire des heures, ou, à défaut, de l'ouvrage à la maison. — S'adresser rue du Pont 8, au premier étage. 5748-2

Remonteurs. On demande de suite deux bons remonteurs chez M. Arnold Mathey, rue du Parc 48. 5724-2

Une personne de toute moralité pourrait entrer de suite dans une **brasserie** de la localité.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5726-2

Dégrossisseur. On demande un bon dégrossisseur-fondeur pour quelques jours.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5725-2

Graveur. On demande, si possible de suite, un très bon ouvrier graveur, sachant mettre la main à tout, il aurait son travail assuré et un bon mois si la personne convient. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5736-2

Faiseur de secrets. On demande un bon ouvrier faiseur de secrets or et argent. Entrée de suite. — S'adresser chez M. J. Burnier, rue de l'Industrie n° 7. 5737-2

Commissionnaire. On demande un jeune homme pr faire les commissions entre ses heures de classe. — S'adresser de 11 h. à 12 h., rue de la Serre 49, au premier. 5738-2

Commissionnaire. On demande pour de suite une bonne commissionnaire. — S'adresser au magasin des quatre saisons, rue Léopold Robert n° 47. 5739-2

Visiteur. On demande de suite un bon visiteur, connaissant à fond son métier. — S'adresser aux initiales **F. G.**, poste restante, Chaux-de-Fds. 5747-2

Commissionnaire. On demande de suite, pour commissionnaire, un jeune homme fréquentant l'école d'apprentis. — Inutile de se présenter sans de bonnes références. 5746-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuses. On demande deux polisseuses dans un atelier de décoration. 5806-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Assujettie. On demande de suite une assujettie nickeleuse.
A la même adresse on offre à vendre une **poussette.** — S'adresser rue du Soleil 5, au 2me étage, à droite. 5754-2

Servante. On demande de suite une brave fille sachant cuisiner et connaissant tous les travaux d'un ménage. — S'adresser rue de la Serre 18, au deuxième étage. 5753-2

Débris. Ouvrage suivie pour une ou deux finisseuses de débris.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5751-2

On demande un jeune homme pour apprenti horloger. 5752-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sertisseurs. On demande deux bons ouvriers sertisseurs, connaissant à fond la partie et travaillant régulièrement. — S'adresser à la fabrique Blum et Grosjean. 4690-13

Apprentie. On demande une apprentie **règleuse.** — S'adresser à Mlle Fallet, r. de la Promenade 4. 5368 6

Servante. On demande une bonne servante sachant bien faire la cuisine. 5593-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprentie. On demande de suite une jeune fille pour apprendre le repassage a neuf. — S'adresser rue de la Serre 10. 5594-1

Jeune fille. On demande une jeune fille de moralité parlant allemand et français, pour voyager avec un banc de confiseur. — S'adresser à Mme Haldimann, place de la Gare. 5595-1

Graveurs. On demande quelques bons graveurs d'ornements.— S'adresser à M. Guggisberg, à Saint-Imier. 5596-1

Jeune fille. On demande, au plus vite, une jeune fille pour aider au ménage. — S'adresser rue du Grenier 3, au deuxième étage. 5607-1

Assujetti. On demande un apprenti ou un assujetti **sertisseur** de moyennes. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5609-1

Ressorts. Deux bons ouvriers adoucisseurs trouveraient de l'ouvrage suivi. 5627-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pierriste. On demande un ou une bonne ouvrière pierriste. — A la même adresse on offre à louer une **chambre non meublée.** — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 19, au rez de-chaussée, à gauche. 5637-1

Servante. On demande une servante bien recommandée. — S'adr, au PETIT PARIS, Place Neuve 12. 5638-1

Graveuse. On demande une bonne graveuse, sachant faire une belle lettre anglaise. — A la même adresse, on offre à vendre un beau **régulateur** avec sonnerie. — S'adr. rue de la Serre 59, au rez-de-chaussée. 5641-1

Jeune fille. On demande une jeune fille de toute moralité, pour aider au ménage. — S'adresser rue du Collège 18, au rez-de-chaussée. 5642-1

Jeune fille. On demande une jeune fille comme **apprentie tailleuse.** — S'adresser rue du Parc 17, au deuxième étage. 5640-1

Servante. On demande de suite une bonne servante, sachant le français. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5643-1

Jeune fille. On demande une jeune fille libérée des écoles, pour aider dans un atelier. Elle serait rétribuée.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5644-1

Repasseur. Un bon repasseur peut entrer de suite au comptoir Achille Ditesheim Jeune. 5652-1

Sommelière. On demande pour entrer de suite une sommelière munie de bons certificats. — S'adresser au Café Pierre-Henri Sandoz. 5653-1

Emailleur. On demande de suite un ouvrier émailleur. 5654-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande de suite pour Sonvillier une ouvrière polisseuse de cuvettes. — S'adresser rue de la Paix 39, au premier étage. 5587-1

Chambre. On louerait à une **polisseuse de cuvettes,** de toute moralité, une chambre bien située, avec tous les outils nécessaires à son métier. Elle serait occupée par la personne au moins 3 à 4 jours par semaine. Inutile de se présenter sans preuves de capacité.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5834-3

Chambre. A remettre une chambre bien meublée à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 80, au premier étage. 5812-3

Chambre. A louer de suite une belle petite chambre meublée, à des personnes travaillant dehors.
S'adresser rue du Parc 62, au troisième étage. 5824-3

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, indépendante, à 2 lits, à des messieurs travaillant dehors.
S'adresser chez Mme Robert-Dennler, rue de la Serre 75. 5827-3

Appartement. A remettre de suite ou pour fin Juin, un appartement de trois pièces et alcôve, au soleil. Eau installée. — S'adresser rue des Terreaux, 29, au 1er étage. 5674-3

Logements. A remettre à la rue Léopold Robert 66, deux beaux logements de 3 pièces, l'un pour de suite ou plus tard et l'autre pour la St-Georges 1890.— S'adresser au notaire Ch. Barbier, rue de la Paix 19. 5302-4

Appartements. A remettre, disponible de suite, un appartement de 3 pièces et dépendances, et un dit de 2 pièces, eau et portion de jardin.
S'adresser rue Fritz Courvoisier 38, au premier étage, à gauche. 5250-4

Chambre. A louer de suite à un ou deux Messieurs une belle chambre meublée, indépendante, et exposée au soleil. — S'adresser rue de la Loge 6, au rez-de-chaussée. 5720-2

Chambre. A remettre, pour les premiers jours de juin, une chambre non meublée. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 38, à premier étage, à gauche. 6505-2

On offre la couche à un Monsieur de toute moralité. — S'adresser chez M. Muller, rue de l'Industrie 25, au 3me étage à droite. 5729-2

Chambre. On offre à louer de suite une chambre **non** meublée, au premier étage. — S'adresser au café de tempérance à l'ancienne Brasserie Müller, rue Léopold Robert 18A. 5741-2

Chambre. Une chambre meublée et indépendante est à remettre à un monsieur travaillant dehors. 5369 6
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer près de la Poste, à un ou deux messieurs, une chambre meublée et indépendante. 5557-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. A louer, pour St-Martin 1890, rue Daniel JeanRichard 21, un bel appartement de sept pièces et dépendances. Eau et gaz.
S'adr. chez Rodolphe Uhlmann. 5610-1

Plainpied. On offre à louer, pour le 15 Juin ou plus tard, un plainpied de 3 petites chambres, cuisine et dépendances, pour logement et atelier, au centre du village. — S'adresser à M. Joseph Fetterlé, rue du Parc 69. 5611-1

Une chambre meublée est à louer pour le 1er Juin. — S'adresser rue de la Paix, n° 65, au premier étage, à gauche. 5603-1

Chambre. Un jeune homme offre à partager sa chambre avec une personne de bonne conduite. — S'adresser rue Daniel JeanRichard 33, au deuxième étage. 5604-1

Une dame veuve, offre la place à une dame ou demoiselle de toute moralité. — S'adresser rue du Collège 17, au troisième étage. 5612-1

Chambre. A louer de suite une belle et grande chambre non meublée et indépendante. — S'adresser chez Mme Mayer, rue de la Balance 10 B 5558-1

Logement. Pour cas imprévu, à louer pour fin Juillet prochain, un logement de 3 pièces et dépendances, exposé au soleil, eau à la cuisine.
S'adresser chez Mme F. Mathey, rue Fritz Courvoisier 36. 5585-1

Logements. A louer de suite un grand logement avec dépendances; pour St-Martin, un logement de 3 pièces, eau à la cuisine. — S'adresser chez Mme F. Mathey, rue Fritz Courvoisier 36. 5586-1

Chambre. A louer, pour le 23 Juin, une chambre non meublée, avec part à la cuisine. — A la même adresse, on offre à vendre des **outils de polisseuse de boîtes.** — S'adresser rue du Stand 17, au 2me étage, à gauche. 5616-1

Logement. A louer, de suite ou pour plus tard, un logement de 3 pièces et dépendances, exposé au soleil, avec eau. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5646-1

Chambre. On offre à louer une chambre meublée, indépendante, exposée au soleil, à une ou deux personnes de moralité. — S'adresser rue du Progrès, n° 79, au deuxième étage. 5618-1

Chambre. A louer une petite chambre meublée, à un monsieur tranquille et travaillant dehors. — S'adresser rue Neuve 12, au 3me étage. 5647-1

Chambre. A remettre de suite une jolie chambre indépendante, au soleil levant. — S'adresser rue de Bel-Air 28 B, au rez-de-chaussée. 5617-1

Appartements. A louer de suite, à des personnes d'ordre, un logement de deux pièces et dépendances, remis à neuf; plus un **magasin** avec cuisine, bûcher, cave et chambre-haute, disponible pour le 15 Juin. Eau installée partout. — S'adr. à M. F.-Ls Bandelier, place de l'Hôtel-de-Ville 5. 5378 1

On demande à louer pour un petit ménage une chambre meublée, avec part à la cuisine. — S'adresser rue de la Ronde 26, au magasin. 5816-3

Un monsieur de toute moralité et tranquille **demande à louer** de suite une **grande chambre,** située au soleil, avec **cuisine,** si possible au centre. Payement assuré. — S'adresser chez M. Gottlieb Hahnardt, rue du Parc 45. 5783-3

On demande à louer une **CAVE** indépendante située près de la place du Marché. 5492-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Deux ménages d'ordre sans enfants demandent à louer séparément, pour Saint-Martin et au centre du village, deux appartements, dont un de 3 pièces et l'autre de deux pièces, cuisines et dépendances. - S'adresser rue du Doubs 29, au premier étage. 5790-3

On demande à louer pour la Saint-Georges 1890 un **appartement** de 5 à 6 pièces situé à la rue Léopold Robert. — S'adresser, par écrit, sous initiales **Z. 12,** au bureau de l'IMPARTIAL. 5491-2

Chambre. **On demande à louer** de suite une chambre meublée, à un prix modeste. — Déposer les offres par écrit au bureau de l'IMPARTIAL. 5613-1

Tonneaux. On demande à acheter des **fûts** à vin, liqueur et huile minérale.— Adresser les offres, avec prix, à M. **A. Gabet,** à **Genève,** ou à M. **E. Brandt,** rue de l'Hôtel-de-Ville 8, à **la Chaux-de-Fonds.** 5575-2

On demande à acheter une **poussette** à 2 places et un lit en fer à une personne, le tout en bon état. — S'adresser rue du Parc, 82, au 1er étage à droite. 5803-3

On demande à acheter une **pile** pour **dorer** et **blanchir,** en parfait état. — Offres, avec prix, à l'atelier de décorations, Place du Marché 282, Locle. 5677-2

A vendre une pendule neuchâteloise à sonnerie et un grand cartel antique. — S'adresser rue de la Paix 81, au pignon. 5813-3

A vendre à très bas prix un char d'enfant.— S'adresser rue de l'Industrie 21, au troisième étage. 5814-3

A vendre un jeune **CHIEN** âgé de cinq mois, pure race Havanais. — S'adresser café des Armes-Réunies, place de la Gare. 5815-3

A vendre un bois de lit avec paillasse, à de bonnes conditions.
S'adresser chez M. E. Jaccard, rue de l'Industrie 7. 5822-3

A vendre **1 voiture à 4 places,** avec soufflet. — S'adresser chez M. Jacob Augsburger, Joux-Perret. 5825-3

A vendre **25 tickets** d'entrée de l'Exposition pour **10 francs.** — S'adresser rue de la Ronde 27 A. 5764-3

A vendre deux lanternes pour montres l'une pouvant contenir 144 montres et l'autre 72. — S'adr. à Monsieur Henri Huguenin, à Auvernier. 5799-3

A vendre à prix réduit, un petit lot de **finissages,** genres anglais, à clefs, de 16 à 20 lignes, une partie avec assortiments. — S'adresser rue du Puits, 19, au rez-de-chaussée, à droite. 5800-3

A vendre un bon **tour lapidaire** pour les vis, très peu usagé, avec tous ses accessoirs, ainsi qu'un joli chien mouton pure race. — S'adresser rue de la Promenade, 17, au pignon. 5801-3

Pour doreuse de roues à vendre l'outillage complet, peu usagé. — A la même adresse, on demande à acheter un **bon tour** à faire les débris. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5696-2

A vendre à bas prix, des outils de nickeleurs, tels que: une belle grande roue en bois, 2 tours à pointiller, 2 renvois, 1 tour à colimaçon, 1 grande anode en nickel, 1 tour à équarrisser les boîtes. — S'adresser rue du Puits 20, au rez-de-chaussée. 5649 1

A vendre un **burin-fixe**, un fourneau à fondre, en fonte, une balance pour peser l'or, un tour à polir, avec fraise et cercle. — S'adr. rue du Stand 14, au troisième étage. 5600-1

A vendre une **poussette** bien conservée, ainsi qu'un fort **pressoir à fruits.** — S'adresser rue de la Paix n° 81, au deuxième étage. 5589-1

A vendre à un prix avantageux, une **poussette** bien conservée.
S'adresser rue du Collège 22, au premier étage. 5606-1

A vendre un **lavabo** couvert en marbre, peu usagé. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5614-1

A vendre une **machine à nickeler.** — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5615-1

A vendre 1 canapé, 1 lit, chaises, tables rondes et carrées, tables de nuit, bouteilles vides. — S'adresser rue de la Charrière 6, au rez-de-chaussée. 5648-1

A vendre un canapé, un pupitre, une table de nuit. — S'adresser rue de la Serre 49, au troisième étage, à droite. 5650-1

Perdu **un sac d'école** qui avait été posé derrière des barrières, près de la brasserie Muller. — Le rapporter, contre récompense, rue des Terreaux 14. 5744-1

Perdu dimanche soir, à la gare, en sortant du train à 9 heures, une **visite noire,** garnie de jais. — La rapporter, contre récompense, rue de la Demoiselle 33, au rez-de-chaussée. 5745-1

Monsieur et Madame Constant Ducommun, Monsieur et Madame Georges Hertig-Ducommun, Mademoiselle Laure Ducommun, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et bien-aimé fils, frère et beau-frère,

Monsieur Charles Ducommun,

décédé mercredi matin, à l'âge de 19 ans 5 mois, après une longue et douloureuse maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 5 Juin 1889.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **vendredi 7** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire, rue de la Serre 39.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 5838-2

Association Démocratique
LIBERALE
et
CERCLE MONTAGNARD

Assemblée générale ***mercredi 5 juin,*** *à huit heures du soir, au Cercle Montagnard.*

ORDRE DU JOUR:

Elections complémentaires au Grand Conseil.

La question étant très importante, tous les citoyens libéraux sont instamment priés d'y assister en grand nombre. — **Par devoir.**

5756-1 **Les Comités.**

CAFE DU CASINO-THEATRE

MERCREDI 5 JUIN et jours suivants
dès 8 heures du soir
GRAND CONCERT
donné par la troupe
ANTONIO
Progamme nouveau. 5743-1
ENTRÉE LIBRE.

VACCINATION
LE Dr AMEZ-DROZ
vaccine tous les **MARDIS** et **VENDREDIS**, à 2 heures de l'après-midi, à son domicile.
5564-1

IMPORTATION DIRECTE
Thé de Chine
de
Fr. 3.75, 4, 5.50, 7 à 10 fr. les 500 gram.
Paquets de 500, 250 et 125 grammes.

SIROP DE GRENADINE
Chez Mmes GUINAND-GROSJEAN, rue du Marché 4. 5635-4

Timbres-poste
pour collections, **garantis authentiques.** Feuilles préparées par les premiers philatélistes de la Suisse romande.
Enveloppes de timbres, depuis **30 c.**
Timbres suisses du Télégraphe.

OCCASION
Série de 14 timbres d'Espagne pour **20 centimes.**

ALBUMS POUR COLLECTIONS
Papeterie A. COURVOISIER
2, rue du Marché 2. 5808-20

CARTONS. Le comptoir Achille DITESHEIM JEUNE, rue de la Demoiselle 47, serait acheteur d'un fort lot de cartons d'établissage en bon état. 5769-3

VACCINATION
Le Dr Bourquin vaccinera à son domicile, **rue Léopold Robert 55,** le **MARDI** et le **VENDREDI** de chaque semaine, à deux heures de l'après-midi. 5590-3

Poudre d'os. Floral.
Meilleurs engrais pour légumes et fleurs.
En vente chez 5563-1
Gust. Hoch
8, PLACE DU MARCHÉ 8.

Café-brasserie
Des personnes de toute moralité demandent à louer un Café-Brasserie pour St-Georges 1890, sans reprise de cave.
S'adresser rue du Doubs 109, au rez-de-chaussée. 5731-3

On offre à vendre
UN BREVET D'INVENTION
(suisse) d'une montre simple et de toute solidité convenant pour être faite en grande quantité. On s'engagerait à fournir toutes les indications nécessaires à la fabrication.
S'adresser, par écrit, au bureau de l'Impartial. 5807-3

LES MEILLEURS
MACARONIS en paquets de 500 gr.
(Marque ***Trois Etoiles).***

Exiger l'étiquette ci-dessus.
Même marque pour les pâtes pour potages en sachets de toile 500 grammes.— *Dans toutes les bonnes épiceries.* 5687-10

MAISON DE CONFIANCE
Combustibles de 1re qualité
en gros et en détail
MESURES GARANTIES

sur mesure garantie et le prix comme les autres marchands de bois de la Chaux-de-Fonds et du Locle, rendu franco au bûcher, au comptant **2 pour cent d'escompte.** *Maison de confiance.*
S'adresser à M. **Léopold Zuber,** marchand de bois, rue du Puits 4; M. **Fritz Meyer,** charron, rue du Puits 6; M. **Aug. Egli,** épicier, rue du Progrès 65; et M. **Fritz Breit,** boulanger, place Jaquet-Droz. 5820-3

CRÉDIT MUTUEL OUVRIER
23, rue de la Serre 23. 5016 4
Achat, vente et garde de titres; Encaissement de coupons et d'effets; Ouverture de Crédits en compte-courant et Prêts hypothécaires, aux meilleures conditions.
Bons de l'Exposition de Paris.

MONTREUX
Eaux minérales alcalines.
Recommandées:
Affections des voies urinaires;
Affections catarrhales chroniques des voies digestives;
L'eau oxygénée dans les affections des reins.
Eau de table par excellence.
A la **Chaux-de-Fonds,** dans toutes les pharmacies. 5817-52

BOULANGERIE SOCIALE
CHAUX-DE-FONDS
Payement du **Coupon d'intérêt n° 13,** du 4 au 29 juin 1889, au Crédit mutuel ouvrier. 5661-2

Caves à louer
A louer de suite deux grandes caves à proximité de la nouvelle place du Marché, à la rue du Parc.
S'adresser aux bureaux de MM. G. Leuba, avocat, et Ch.-E. Gallandre, notaire, rue de la Serre 23. 5809-3

Le bureau d'affaires
JULES HÄNGGI
est transféré 5749-2
Rue Léopold Robert 18A.

Chapeaux. Chaque jeudi et vendredi du mois de juin, sur la place du Marché, grande liquidation de chapeaux de paille à très bas prix. 5763-3

AVIS AUX MÈRES
On peut se procurer du Lait d'une vache nourrie au fourrage sec, chez M. H. NUSSBAUM, rue Fritz Courvoisier, n° 30. 5702-3

VINS ROUGES D'ITALIE
Livrés franco depuis **20 francs** l'hectolitre. Echantillons sur demande.
Henri VAUDEY, Vins en gros,
1722-1 H-730-J **Neuchâtel.**

REMONTOIRS. Un horloger sérieux, bien au fait de la terminaison, entreprendrait quelques grosses de remontoirs 13 lig. en lui fournissant boîtes et mouvements. — S'adresser, sous initiales **J. W. K.,** au bureau de l'IMPARTIAL. 5810-3

CIGARES DUPRAZ

Avis aux monteurs de boîtes!
A vendre les outils d'un atelier de monteurs de boîtes de 6 places. — S'adresser à M. Mayer, rue de la Ronde 17. 5561-3

Melrose
Régénérateur des cheveux.
Le MELROSE *rend positivement aux cheveux gris, blancs et flétris,* **leur couleur** *de première jeunesse.*
Se vend en flacons du prix de 2 fr. 25.
RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL. — *Flacons grand modèle, 5 fr. 25.* 5341-16
FLEURS de BOUQUET de NOCE, *pour embellir le teint.— Le flacon, 3 fr. 25.*
Se trouve à la Chaux-de-Fonds chez M. **Emile PIROUÉ, place Neuve 12.**

A louer
dans une maison d'ordre, au premier étage, un bel **appartement** exposé au soleil, se composant de 2 pièces, cuisine et dépendances. Eau. — S'adresser rue de la Demoiselle 4. 3762-21

Café-restaurant Arsène Delémont.
AUX ÉPLATURES 5818-3
- LUNDI 10 JUIN 1889 -
Straff - Straff
Se recommande, **A. Delémont.**

Les dépôts de BRICELETS
de Mme RICHARD sont à **l'Epicerie Maumary,** rue de la Balance, et à la **Charcuterie Kuhn,** rue du Grenier. 5200-2

Vente publique d'un domaine
Lundi 24 juin courant, à 7 heures du soir, en l'hôtel du Cheval blanc, à Renan, les enfants de feu JACOB GROSSENBACHER exposeront en vente publique et volontaire, sous de favorables conditions, le domaine qu'ils possèdent en indivis au Droit des Couvers, commune de Renan, se composant d'une maison d'habitation rurale assurée 10,500 fr., d'une maison de maître renfermant deux appartements et remise assurée 12,000 francs, d'une lessiverie assurée 600 francs, et en outre, de jardin, verger, prés de métairie, pâturage et forêt, le tout d'une contenance de 17 hectares 89 ares 47 centiares, soit 49 arpents 287 perches. Estimation cadastrale, 38,541 fr.
Ce domaine est agréablement situé à 15 minutes de Renan et d'un bon rapport. La forêt est peuplée d'une grande quantité de jeune bois en pleine croissance.
Renan, le 3 juin 1889.
Par commission :
5765-3 A. MARCHAND, notaire.

AVIS
Le soussigné **fabricant de secrets** pour boîtes or se recommande pour des posages d'anneaux avec vis intérieures.
Christ. RITSCHARD,
5760-3 rue du Parc 69.

REMONTEURS
Trois bons remonteurs ayant bien l'habitude des petites pièces et réguliers au travail trouveraient à se placer de suite au comptoir Louis-Paul JACOT, rue du Parc 44. Ouvrage suivi. 5758-3

TAILLEUSE. Mme CHAZEL, tailleuse, **rue de la Demoiselle 9,** se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession. — A la même adresse, on demande de suite une **apprentie** ou une **assujettie.** 5770-3

Confiserie V. DELADOEY
2, rue de la Balance 2.
GATEAUX & TARTELETTES
aux fraises. 5772-3
Téléphone **Téléphone**

Aux parents! Dans une honorable famille du canton de Berne on prendait un garçon de 12 à 13 ans en pension. — S'adresser, pour plus de renseignements, à M. Fritz Rauber, rue des Fleurs 3. — A la même adresse, à vendre une **balance Grabhorn.** 5771-3

Chaux grasse
chez M. C. VILLARS-ROBERT, Basset n° 20. 5622-3

Blanchissage. Une personne habitant les Geneveys-sur-Coffrane se recommande pour de l'ouvrage chez elle. Ouvrage prompt et soigné; linge coulé aux cendres.— S'adresser chez Mme Dumond - Fraissard, rue Léopold Robert 17. 5766-3

Voiture à vendre.
On offre à vendre, faute d'emploi, un beau breack, en parfait état.
S'adresser chez M. Weber, sellier, rue Fritz Courvoisier 16 5695-5

Lait. **J. DÆLLENBACH, rue du Premier Mars 12 a, vend du LAIT écremé à 10 cent. le litre, beau et bon FROMAGE de l'Emmenthal à 70 et et 80 cent. la livre.** 5773-4

Pour paraître dans le courant de l'été :
TROP TARD
ROMAN INÉDIT
étude de mœurs neuchâteloises, par
WALTER BIOLLEY
On souscrit pour le prix de **2 fr. 75,** chez l'auteur : Comba Borel 6, à Neuchâtel, ou à la **librairie A. Courvoisier** rue du Marché 2, à **la Chaux-de-Fonds.**